

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FNE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : LA FORCE DU RÉSEAU

Au moment de la diffusion du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur a réuni ses associations à l'occasion de son Assemblée Générale pour faire un bilan de son engagement en faveur de la transition écologique en 2021 et présenter ses priorités en 2022.

Ce sont plus de 60 personnes qui se sont réunies le 29 avril 2022 à Cavaillon pour l'Assemblée Générale de France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec FNE Vaucluse, moment important d'échanges pour l'ensemble du réseau FNE.



Pour Gilles Marcel, Président de FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur, « *Le renforcement de notre réseau à travers les actions menées en coopération avec les fédérations départementales est une nécessité pour peser dans le débat public. C'est en créant un réseau uni et solide dans les territoires que nous arriverons à construire une région « vivable ».*

## 2021 : on se bat pour le climat !

Nos actions sont en droite ligne des propositions faites par le GIEC pour l'atténuation du réchauffement climatique. Ainsi en 2021, **FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est battue pour une vraie loi Climat** afin d'atteindre l'objectif de 40 % de réduction de gaz à effet de serre.

FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur a systématiquement joué son rôle de lanceur d'alertes sur de nombreuses dégradations environnementales dans notre région et obtenu des victoires juridiques symboliques. Citons notamment le **contentieux contre la raffinerie de Total la Mède**, avec la nécessité d'inclure un volet climatique dans une nouvelle étude d'impact ou encore le **trafic de déchets du BTP dans le Var** avec la condamnation de sociétés.

Autre moment important, la participation active de FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur **au congrès mondial de la nature** (UICN). Le renforcement des liens entre les citoyens et la biodiversité est, pour l'association, un levier essentiel pour changer de regard et de comportement vis-à-vis du vivant. Ainsi, 2021 est marquée par **l'itinérance de l'exposition COEXISTENCES** et la réalisation de deux documentaires invitant les citoyens et acteurs des territoires à prendre conscience de leurs interactions avec la biodiversité : **la baie des anges perdues** et **Verdon source de vie**.

Enfin, nous avons combattu les actes destructeurs de la biodiversité, avec notamment **la reconnaissance du préjudice écologique dans le cadre de destruction de tortues d'Hermann** et de lézards ocellés dans le Var.

## **Nos orientations pour 2022**

En 2022, **FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise pour la préservation des sols vivants** en accompagnant les modifications du **SRADDET**. Un moyen supplémentaire pour faire entendre des revendications de préservation des milieux, de transition énergétique ou d'un développement juste, par la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs des sols vivants et par la poursuite de la lutte contre l'artificialisation des sols.

L'anticipation du changement climatique **amène FNE à se positionner sur les irrigations en Vaucluse** et sur Valensole, sur les risques naturels majeurs post tempête Alex, notamment dans les Alpes Maritimes et sur tous les PPRI...

**La lutte contre toutes les pollutions (air, sols, eau) reste un axe fort de FNE en 2022**, notamment avec des combats juridiques contre des axes routiers (LEO – contournement autoroutier d'Arles) mais aussi la création d'un réseau d'alerte citoyenne.

Sur les énergies renouvelables, un des principaux axes conducteurs du rapport du GIEC, **l'association met en avant l'indispensable concertation préalable au développement du photovoltaïque dans la région**, notamment dans les territoires Alpains à travers le **Photoscope**, outil d'aide au positionnement sur les projets photovoltaïques.

**Le déploiement de Sentinelles de la nature**, l'application de signalement des atteintes à la nature et des initiatives favorables à l'environnement, donne aux citoyens la possibilité de signaler les atteintes à l'environnement auxquelles ils sont confrontés dans leur vie quotidienne (exemple : les décharges sauvages du BTP).

L'association poursuit ses actions de formations et sensibilisations, comme le **projet Alpatous** en formant des bénévoles aux bons gestes à avoir face à des chiens de protection des troupeaux. L'objectif est **la cohabitation entre l'activité pastorale et la présence du prédateur qu'est le loup, soit possible**.

## **Illustration d'un combat pour la biodiversité : sortie terrain sur le site de la « Grande Bastide »**

A 15h ce même jour, a eu lieu un temps d'échanges avec la municipalité de **Velleron** et **une visite du site la « Grande Bastide »** composé d'une riche biodiversité comme le **Lézard ocellé** ou le **rollier d'Europe** et d'une zone humide, et où il est prévu la construction de 200 logements, avec potentiellement 500 nouveaux habitants. **FNE Vaucluse se mobilise avec les citoyens et l'actuel Maire, contre l'avancement du projet et le comblement de la zone humide, pour qu'il soit totalement abandonné.**

**Pour Jean-François Samie, Président de FNE Vaucluse**, « *Le Vaucluse est un département rural, grenier de la France, malheureusement au carrefour des grands axes de circulation de l'Europe, Est-Ouest (Italie Espagne-Portugal) et Nord – Sud (Europe du Nord – Europe du Sud). Nous devons être vigilants sur l'amoncellement de*

*bâtiments en tous genres et zones d'activités gigantesques, de terres agricoles menacées sans parler de la pollution de l'air, notamment au sud de département ».*

**Malgré un contexte qui nous a encore tenus pour une bonne partie de l'année à domicile et en visioconférence, FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur a su démontrer une fois de plus sa capacité à mobiliser toutes les énergies du territoire au service d'une cause de plus en plus souvent partagée : vivre dans une région vivable !**



Source : Site FNE PACA – Assemblée générale 03/05/2022